

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Commune de : **SAINT-ALBAN-DU-RHÔNE**

1. Risques naturels

1- a / Plan(s) de Prévention des Risques Naturels (PPRN) *

► **Inondation** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du : 27/08/1986
 Nom : **PSS Rhône aval**

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

- cartes du zonage réglementaire : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites/Risques-naturels/Plans-de-Prevention-des-Risques-naturels-et-inondations-PPRN-PPRI/Plan-de-Prevention-du-Risque-Inondation-PPRI>

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **Multirisques** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du :

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :




-
En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **R111-3 (valant PPR)** Aucun Approuvé En date du :


Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-


Les risques naturels suivants sont recensés dans le(s) PPR :

		Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
 Zone Inondable	<input type="checkbox"/>	Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	I ou i
	<input type="checkbox"/>	Crue des fleuves et rivières Crue rapide des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c
	<input type="checkbox"/>	Zone marécageuse	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m
	<input type="checkbox"/>	Inondation en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	I' ou i'
	<input type="checkbox"/>	Crue des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t
	<input type="checkbox"/>	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v
 Mouvement de terrain	<input type="checkbox"/>	Glissement de terrain Solifluxion Coulée boueuse	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture Mouvement de matériaux sur pente faible Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g
	<input type="checkbox"/>	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p
	<input type="checkbox"/>	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eaux souterraines	F ou f
 Avalanche	<input type="checkbox"/>	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a

1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

 Séisme	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
	<input type="checkbox"/>	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010) <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5

1- c / Prise en compte du risque radon

 Radon	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
	<input type="checkbox"/>	Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3

2. Risques miniers


Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)*

Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du :
 Nom :

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :


-
En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

 Cavités souterraines	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
	<input type="checkbox"/>	Mouvement de terrain	Effondrement généralisé (Eg ou eg) ou localisé (El ou el) – Tassement (T ou t) - Glissement (G ou g)
<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/> Inondation (I ou i) <input type="checkbox"/> Émanation de gaz de mine (Z ou z) <input type="checkbox"/> Échauffement (H ou h)	

3. Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) *

Aucun


 Risques technologiques	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet thermique	Effet surpression	Effet toxique	Prescription de travaux
		prescrit	approuvé					
	Adisseo Tourmaline	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18/07/18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/concertation-sur-les-risques-technologiques-pprt-r4249.html>

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

4. Pollution des sols

 SIS	Nature du risque	Caractérisation du risque
	Pollution des sols	Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

* toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en Mairie ou en Préfecture